

ÉLÉMENTS DU CAHIER DES CCTP DES OUVRAGES EN BETON CELLULAIRE (YTONG)

Documents de référence

Normes

NF DTU 20.1 - Octobre 2008 - Ouvrage en maçonnerie de petits éléments, parois et murs
NF DTU 20.13 - Octobre 2008 - Cloisons en maçonnerie de petits éléments
NF DTU 52.2 – Décembre 2009 - Pose collée des revêtements céramiques et assimilés
NF EN 1996-1-1 et NF EN 1996-1-2 –2006 - Eurocode 6 – Calcul des ouvrages en maçonnerie + annexe nationale et Calcul du comportement au feu des ouvrages
NF EN 771-4 et son complément national NF EN 771-4/CN Éléments de maçonnerie en béton cellulaire autoclavé
NF DTU 25.1 - Novembre 2010 - Enduits intérieurs en plâtre
NF DTU 26.1 - Avril 2008 - Travaux d’enduits de mortiers
NF EN 1998-1 – septembre 2005 – Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes + annexe nationale (décembre 2007)
Règle PS-MI 89 révisées 92 Ouvrage parasismique : maisons individuelles et bâtiments assimilés .

Avis Techniques

Certificat PREOCOL : CSTBat -06-625
Mortier Colle PREOCOL : DTA – Réf. Avis Technique 16/11-625.

Certificats

Certification qualité des usines productrices : ISO 9001
Certification environnementale des usines productrices : ISO 9001
Certification NATURE PLUS : N° 1105-1110-116-1
Marque NF des blocs de béton cellulaire (Certification NF O25B décernée par le COFRAC et le CSTB)
Certification CERTIBAT des centres de formation : N° OF-2013-06-04 (**)
*(**) Le centre de formation Thermopierre est enregistré sous le N° 82380335038. Les formations dispensées sont payantes et font l’objet d’une convention. Elles bénéficient du financement des OPCA selon conditions d’attribution.*

Autres documents

Certification PRO PERMEA/CEQUAMI n° 38-16-0064-A pour les bâtiments collectifs

Prescriptions relatives à l’exécution

Les études de stabilité sont à réaliser par un bureau d’études avisé.

GAINES TECHNIQUES VERTICALES _ GAINES PALIERES

Descriptif : Réalisation de cloisonnements techniques en carreaux de béton cellulaire autoclavés YTONG d'épaisseur 7 ou 10 cm suivant indication des plans.
Leurs durée de stabilité au feu sont respectivement EI90 et EI180.
Pose conforme au NF DTU 20.13.

Mise en œuvre à joints croisés à l'aide de mortier colle PREOCOL sous avis technique 16/11-625 (ou équivalent). Les coupes seront sciées avec soin en utilisant une scie à main ou une scie à ruban

Le 1^{er} rang est posé directement sur un lit de mortier colle PREOCOL si le sol d'assise est en béton armé lisse. Dans le cas des sols irréguliers, le 1^{er} rang est posé sur une arase sèche de mortier.

Dans les locaux humides (EB+ à EC), le 1^{er} rang est posé sur un U en plastique ou une arase en mortier hydrofugé.

Les finitions en milieu humide doivent être réalisées avec des enduit à base de ciment (type SIKATOP 121 ou similaire) et SPEC sous carrelages conformément au NF DTU 52.2.

La liaison avec les murs porteurs est réalisée par simple juxtaposition avec calfeutrement du joint au mortier colle PREOCOL. Des feuillards en tôle perforée peuvent être utilisés pour assurer la liaison mécanique entre le mur porteur et la cloison technique. Une attention toute particulière sera portée au raccordement avec les ouvrages existants pour éviter tout désaffleurement.

L'espace résiduel entre le plafond et le dernier rang doit être comblé avec de la mousse PU ou en utilisant une bande résiliente.

Le raccordement des huisseries peut être exécuté soit par clouage direct des montants dans les carreaux YTONG à l'aide de clous tronco-pyramidaux galvanisés (3 à 4 clous par montant). Il peut également être réalisé par scellement entre deux lits de mortier colle PREOCOL de feuillards en acier inoxydables pliés et vissés dans les montants.

Y compris pose, scellement, coupes ainsi que le calfeutrement des huisseries